

Être retraité : quelle identité après le travail ?

Emmanuelle Crenner*

Le changement que représente le départ à la retraite semble avoir été bien vécu par une majorité des retraités. Deux retraités sur trois estiment qu'ils sont partis au bon moment et un sur dix serait même bien parti plus tôt. La majorité d'entre eux considère la période du passage à la retraite comme n'étant ni bonne ni mauvaise et près de 40 % d'entre eux pensent même que le départ à la retraite s'inscrit dans une période plutôt positive de leur vie.

Quitter la vie professionnelle définitivement n'empêche pas les retraités de se trouver une nouvelle place dans la société. L'identification à la vie professionnelle disparaît pour une majorité d'entre eux. Être retraité a un sens propre suffisant pour que sept retraités sur dix se sentent retraités, tout simplement, les trois quarts d'entre eux ne citant plus leur profession pour dire ce qu'ils sont aujourd'hui. Le fait qu'ils aient travaillé en moyenne 36 années de leur vie leur donne un lien avec le travail particulier qui explique en partie que les retraités ne pensent pas constituer une classe sociale : lorsqu'on parle de classe sociale, les retraités font référence à leur métier, comme les actifs occupés.

* Au moment de la rédaction de cet article, Emmanuelle Crenner appartenait à la Division Enquêtes et Études démographiques de l'Insee. Courriel : emmanuelle.crenner@insee.fr.

Les études quantitatives ont jusqu'ici principalement abordé la question de la place des retraités dans la société sous l'angle de la démographie (l'espérance de vie à 60 ans s'est allongée au fil des générations), du fonctionnement et de l'équilibre des systèmes sociaux (évolution des dispositifs : Cor, 2001 ; Cloarec, 2000 ; Taddéi, 2000 ; Gaullier, 2002 ; âge de liquidation...), de la santé (dépenses médicales, évolution dans le temps de l'âge d'entrée en dépendance : Colin et Coutton, 2000), des revenus (alignement progressif du niveau de vie des retraités sur celui des actifs : Hourriez, Legendre et Le Verre, 2001) et des modes de vie (engagement associatif, sociabilité : Michaudon, 2001 ; Blanpain et Pan Ké Shon, 1999 ; Michaudon, 2000).

La vie s'allonge, et avec elle, le temps de l'« après travail ». Après le départ à la retraite, les personnes sont valides plus longtemps en raison des arrêts d'activité désormais plus précoces et de l'allongement de la période de vie sans dépendance. Par ailleurs, le niveau de vie des personnes âgées a fortement progressé, et en particulier celui des retraités. Les retraités ont donc les moyens physiques et financiers de pratiquer des activités hors de leur domicile et de rester « actifs » plus longtemps qu'auparavant après leur vie professionnelle.

La retraite correspond donc à une période de la vie qui, tout en marquant la sortie du monde du travail, offre de plus en plus de possibilités d'activités et de participation sociale. Les retraités ne sont cependant pas des inactifs comme les autres. L'émergence de ce nouvel âge de la vie est susceptible de susciter l'apparition d'une identité sociale propre aux retraités.

Certaines études ont abordé la question de la perception de la retraite, le plus souvent par le biais des souhaits des salariés en terme d'âge de départ à la retraite (Boarini, Caillot et Le Clainche, 2002 ; Molinié et Volkoff, 2003).

Le présent travail vise précisément à aborder l'étude de la retraite par une approche différente, à la fois transversale et subjective : celle de l'insertion sociale telle qu'elle est vécue par les retraités (cf. encadré 1) et de l'affirmation de leur identité. L'enquête *Histoire de vie* apporte en effet des informations sur la façon dont les retraités construisent leur relation aux autres et à la société en général. Elle permet de savoir en particulier l'importance que les retraités accordent au travail parmi les éléments qui permettent de les définir et comment ils se positionnent dans la société par rapport aux actifs et aux autres inactifs. Elle nous renseigne aussi sur la manière

dont ils ont vécu le passage à la retraite : auraient-ils préféré travailler plus ou moins longtemps et le moment où ils sont devenus retraités a-t-il marqué un changement important dans leur vie ? Enfin, elle permet de savoir ce que signifie pour eux « être retraités » dans la société française en 2003 et dans quelle mesure les retraités se reconnaissent dans cette identification.

Les évolutions concernant la durée de vie, les revenus et l'état de santé ne touchent pas uniformément l'ensemble des retraités. Un des objectifs de cette étude est aussi de voir comment ces disparités influencent les conceptions de la retraite et dans quelle mesure elles dépendent du parcours et de l'histoire personnelle et professionnelle. Enfin, nous verrons si les différences de comportement qui existent parmi les actifs entre des personnes d'âge, de sexe et de milieux sociaux différents, subsistent une fois la vie professionnelle terminée.

Partir à la retraite : un passage plutôt bien vécu

Après avoir décrit son histoire familiale, résidentielle et professionnelle, la personne interrogée avait la possibilité de citer des événements personnels ou historiques qui ont eu une grande importance dans sa vie et de préciser quand ils ont eu lieu (cf. annexe 1, question G). Le départ à la retraite n'est cité comme événement important de la vie dans le cadre de cette question que par 3 % des retraités. Ils déclarent beaucoup plus souvent des événements d'ordre familial comme les mariages, les naissances d'enfants ou des décès de proches que des événements professionnels. Les retraités ne se distinguent pas en cela de l'ensemble des adultes. Même s'il n'est pas considéré comme un événement important, le départ à la retraite peut avoir été plus ou moins bien vécu.

Départ contraint ou choisi : un retraité sur trois serait bien parti plus tôt ou plus tard

Les personnes enquêtées étaient invitées à préciser si le moment où elles sont parties à la retraite était pour elles le bon moment pour partir ou si elles auraient préféré travailler plus longtemps ou partir plus tôt (1).

1. Pour les anciens indépendants, l'intitulé était « au moment où vous avez cessé de travailler ». En effet, le système de retraite auquel ils sont soumis leur laisse un plus grand libre choix de leur moment de départ à la retraite. On parle généralement de cessation d'activité ou de retrait de la vie professionnelle.

Deux retraités sur trois estiment que le moment où ils ont cessé leur activité professionnelle était le bon moment pour partir (cf. annexe 1, question H). Presque deux retraités sur dix auraient préféré cesser de travailler plus tard et un sur dix auraient préféré partir plus tôt

(cf. tableau 1). Parmi les anciens salariés, ceux qui ont dû cesser de travailler de manière anticipée (2), qui représentent un tiers d'entre eux,

2. La plupart étaient chômeurs au moment où ils ont pris leur retraite.

Encadré 1

QU'EST-CE QU'UN RETRAITÉ ? AMBIGUITÉS ET RICHESSES DE L'AUTODÉFINITION

Dans les enquêtes réalisées auprès des ménages, les personnes interrogées sont souvent invitées à préciser leur situation actuelle par rapport au travail. Elles doivent se positionner parmi les catégories suivantes : actif occupé, chômeur, étudiant, retraité, préretraité, retiré des affaires, femme au foyer ou un autre type d'inactif (cf. annexe 1, question A). Aucune consigne objective précise ne délimite le champ et le contenu de ces différentes catégories. C'est sur la base de cette information qu'est produit l'essentiel des données sociales quantitatives relatives aux retraités. La quasi-totalité des personnes qui se déclarent retraitées sont des personnes qui ont plus de 50 ans et qui ont travaillé.

Inversement toutes les personnes de plus de 50 ans qui sont aujourd'hui inactives mais ont déjà travaillé ne se déclarent pas retraitées. 44 % d'entre elles se déclarent au foyer. D'autres sont au chômage. Considérer ces personnes comme retraitées reviendrait à « forcer » leur déclaration et d'une certaine manière les contraindre à se considérer comme retraités.

Enfin, une part non négligeable de ceux qui se déclarent retraités a effectivement exercé une profession mais pendant moins de 15 ans. Nous avons estimé

qu'il serait arbitraire de fixer un seuil de durée de travail ou d'âge au-dessous desquels on ne peut pas considérer qu'une personne peut-être définie comme retraitée. De plus, il est aussi intéressant de prendre en considération les situations de ces personnes, qui, bien qu'ayant travaillé pendant une période relativement courte, se déclarent spontanément retraitées.

Nous avons décidé finalement d'adopter la définition suivante : il s'agit de toutes les personnes se déclarant retraitées, retirées des affaires ou préretraitées au début du questionnaire, à l'exception des personnes, très peu nombreuses (0,5 % des personnes se définissant comme retraitées) n'ayant jamais travaillé (cf. tableau ci-dessous et annexe 1, question D).

Il existe bien sûr d'autres façons de définir la population des retraités qui se recoupent largement. Pour le sens commun, il s'agit de l'ensemble des personnes d'un certain âge qui ont cessé définitivement de travailler. On définit aussi souvent cette population comme l'ensemble des personnes qui perçoivent une pension de retraite. L'enquête *Histoire de vie* ne permet pas de savoir de quoi se composent les revenus des individus.

Histoire professionnelle des retraités, des autres inactifs et des chômeurs

En %

	Moins de 50 ans		50 ans et plus			Total	
	A déjà travaillé	N'a jamais travaillé	A déjà travaillé Durée d'activité				N'a jamais travaillé
			Moins de 15 ans	De 15 à 30 ans	Plus de 30 ans		
Pourcentages en ligne							
Retraités, retirés des affaires et préretraités	0,5	0,0	8,5	15,5	75,0	0,5	100
Personnes au foyer	45,0	11,5	23,0	9,0	1,5	10,0	100
Autres inactifs	27,5	8,5	14,5	17,5	20,0	12,0	100
Chômeurs	77,0	9,0	2,0	4,5	7,5	0,0	100
Ensemble	22,0	4,5	11,0	13,0	46,0	3,5	100
Pourcentages en colonne							
Retraités, retirés des affaires et préretraités	1	0	44	69	94	5	57
Personnes au foyer	45	59	44	16	1	66	22
Autres inactifs	10	15	10	11	3	28	8
Chômeurs	44	26	2	4	2	1	13
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs pondérés (en milliers)							
Retraités, retirés des affaires et préretraités	50,2	0	890	1 637	7 929,8	32	
Personnes au foyer	1 822,5	464	921,5	372	53,6	410,8	
Autres inactifs	401,2	123,6	210,7	259,2	289,5	175	
Chômeurs	1 769,3	203	43,5	107	171,6	2	

Champ : personnes qui n'occupent pas d'emploi. Les élèves et les étudiants ne sont pas pris en compte dans la catégorie « Autres inactifs ».

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

(cf. annexe 1, question I) déclarent plus souvent qu'ils auraient souhaité travailler plus longtemps (3). Le départ à la retraite a peut-être été souvent ressenti comme l'unique issue possible au chômage. Le fait de devenir retraités les a certes sortis d'une situation difficile mais en les éloignant définitivement du marché du travail. De manière un peu plus surprenante, les salariés ayant cessé de travailler entre l'âge minimum et l'âge maximum (un salarié sur dix) auraient également souhaité travailler plus longtemps (4). Ces salariés sont plus particulièrement représentés chez les cadres et les professions intellectuelles.

L'interprétation des motifs d'insatisfaction quant au moment du départ à la retraite est complexe. L'enquête *Histoire de vie* ne permet bien souvent que d'émettre des hypothèses (cf. encadré 2). Cependant, l'analyse toutes choses égales par ailleurs apporte des informations sur les caractéristiques des retraités selon qu'ils auraient souhaité travailler plus ou moins longtemps. Trois régressions logistiques distinctes (cf. tableau 2) ont été mises en œuvre pour décrire les retraités selon l'appréciation qu'ils ont donnée sur le moment du départ à la retraite. Chacune prend en considération l'âge de départ à la retraite, l'ancienneté du départ et la situation au moment du départ (actif, chômeur, autre inactif). L'inclusion de ces caractéristiques permet de prendre en compte à la fois le parcours professionnel des retraités et leur âge. Le sexe, la situation familiale au moment du départ (situation de couple, existence d'enfants et de petits-enfants) et la catégorie socioprofessionnelle complètent ces régressions.

D'une part, comme on pouvait s'y attendre, toutes choses égales par ailleurs donc, plus on est parti tard à la retraite, plus on regrette de ne pas

être parti plus tôt. Inversement ceux qui ont pris leur retraite avant 60 ans auraient plus souvent préféré partir plus tard. D'autre part, toutes choses égales par ailleurs, le fait d'être parti à la retraite il y a cinq, dix ou quinze ans, n'a pas d'influence sur la perception du moment de la cessation d'activité.

Toutes choses égales par ailleurs également, les cadres, et en particulier les cadres d'entreprises sont plus nombreux à préférer partir plus tard. Les anciens ouvriers du secteur public sont, quant à eux, les retraités les plus satisfaits du moment où ils ont cessé de travailler. Ils présentent de plus la particularité d'être la catégorie de retraités qui part à la retraite le plus tôt. Le secteur public propose en effet des régimes de retraites particuliers qui leur permettent de partir plus tôt. L'âge moyen de départ à la retraite déclaré par les ouvriers du public est inférieur à 55 ans alors qu'il atteint 61 ans pour les anciens agriculteurs et professions libérales (5). La moitié des anciens ouvriers ayant exercé leur métier dans le public déclarent être partis à 55 ans, alors que la moitié de ceux ayant travaillé dans le privé ont attendu d'avoir 60 ans pour partir. Ce départ précoce à la retraite est mieux vécu dans le secteur public, puisqu'il s'agit d'un départ à un âge légal dans leur profession. En

3. Au moment de prendre leur retraite, 16 % des retraités n'exerçaient plus une activité professionnelle, dont la moitié depuis plus de 10 ans. 4 % étaient chômeurs, 7 % étaient au foyer et 5 % étaient inactifs pour une autre raison.

4. Ce sont probablement des personnes qui liquident leur retraite à taux plein ; travailler davantage donne peu de droits supplémentaires sous l'ancienne législation, en vigueur lors de l'enquête.

5. Le moment du départ à la retraite est ici entendu comme le moment à partir duquel les personnes ont déclaré dans la biographie qu'elles sont devenues retraitées. Les modalités de réponses proposées pour décrire les situations professionnelles au cours de la vie sont identiques à celles de la question sur la situation professionnelle aujourd'hui qui est utilisée pour déterminer la population des retraités dans cette étude. Il s'agit donc également d'une autodéfinition (cf. encadré 1).

Tableau 1
Appréciation des anciens salariés sur le moment de départ à la retraite

En %

	Au moment où vous avez cessé votre activité professionnelle diriez-vous que...		
	... vous auriez aimé partir plus tard	... vous auriez préféré partir plus tôt	... c'était le bon moment pour partir
À quel moment avez-vous pris votre retraite ?			
De manière anticipée	29	5	64
Dès que vous avez atteint l'âge minimum	11	13	72
Lorsque vous avez atteint l'âge maximum	18	11	65
Entre l'âge minimum et l'âge maximum	24	5	70
Ensemble	19	9	67

Lecture : 29 % des salariées partis à la retraite de manière anticipée déclarent qu'ils auraient préféré partir plus tard, contre 19 % de l'ensemble des salariés. La somme des pourcentages en ligne est inférieure à 100 car la modalité « Sans objet » qui concerne 4 % des retraités n'apparaît pas dans le tableau.

Champ : anciens salariés se définissant comme retraités.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

revanche dans le secteur privé les départs avant 60 ans correspondent plus souvent à des préretraites, situation moins valorisante.

Bien qu'ils ne soient pas soumis à un régime juridique strict dans ce domaine, les anciens artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont plus souvent insatisfaits du moment où ils sont partis à la retraite. Une partie d'entre eux aurait préféré travailler plus longtemps. Posséder son outil de travail crée sans doute un rapport au travail différent. Dans le cas des artisans et commerçants, la cessation d'activité peut aussi être liée à des difficultés financières (cf. annexe 1, question J). Ceux qui auraient préféré partir plus tard évoquent plus souvent des difficultés économiques pour expliquer leur cessation d'activité. Ils sont 17 % à déclarer un motif économique, contre 6 % de ceux qui seraient bien partis plus tôt, et 12 % de ceux pour qui c'était le bon moment.

Une autre partie des artisans, commerçants et chefs d'entreprise regrette de ne pas s'être retiré

plus tôt. Il peut s'agir de personnes pour qui les responsabilités professionnelles et financières importantes liées à leur statut d'artisan ou de commerçant ont représenté avec le temps un poids trop lourd à porter. Les trois quarts d'entre eux déclarent qu'ils ont cessé leur activité à cause de leur état de santé ou leur âge.

Dans l'analyse, les commerçants, artisans et chefs d'entreprises s'opposent aux autres indépendants que sont les anciens exploitants agricoles et professions libérales. Pour ces derniers, le choix de la fin d'activité n'est pas plus contraint ou réglementé que pour les autres indépendants. Mais ils sont plus nombreux que les artisans, commerçants, à déclarer avoir arrêté de travailler pour des raisons personnelles ou à cause d'une possibilité d'assurer leur succession. Ayant plus souvent librement choisi le moment d'arrêter de travailler et avec des motivations plus positives, ils ont plus de chances d'en être satisfaits. De fait, les retraités ayant exercé une profession libérale et les anciens exploitants

Encadré 2

REGRETTER DE NE PAS ÊTRE PARTI PLUS TÔT OU PLUS TARD À LA RETRAITE : UNE INTERPRÉTATION COMPLEXE

L'enquête *Histoire de vie* ne permet pas d'analyser pour tous les retraités les raisons de l'appréciation rendue sur le moment du départ à la retraite. La question sur les raisons de la fin d'activité professionnelle n'est, en effet, posée qu'aux anciens travailleurs indépendants. Pour les autres catégories, on peut cependant formuler diverses hypothèses interprétatives.

Le regret de ne pas avoir travaillé plus longtemps peut être tout d'abord motivé par des raisons directement liées à l'emploi. Le fait d'avoir de nombreux motifs de satisfaction dans son travail et d'aimer son métier peut donner envie de continuer à travailler. Certains peuvent souhaiter continuer à travailler pour mener à bien des projets qu'ils n'ont pas encore réalisés. Ensuite, le travail est un moyen de s'intégrer dans la société : il peut apporter une reconnaissance sociale, ainsi qu'un sentiment d'utilité que l'on peut regretter de perdre en quittant la vie professionnelle. D'autres raisons plus personnelles peuvent aussi expliquer le fait que l'on aurait bien travaillé plus tard. Ne plus travailler peut pour certains être synonyme de vide et d'ennui. Lorsqu'on a consacré beaucoup de temps à sa vie professionnelle, il peut être difficile de la remplacer par d'autres activités. Partir à la retraite peut aussi redonner à la sphère familiale une place plus importante. Selon sa situation et son histoire familiale, on peut avoir du mal à considérer ce changement comme positif. Enfin, le passage à la retraite entraîne une perte de revenu qui peut sembler trop importante et travailler plus longtemps pourrait impliquer une pension de retraite plus importante.

Déclarer qu'on serait bien parti plus tôt à la retraite peut de la même manière relever de considérations d'ordre professionnel comme d'ordre personnel. Quelqu'un qui ne trouve aucune satisfaction personnelle dans son travail, qui a des conditions de travail pénibles ou un emploi peu gratifiant souhaitera sans doute s'arrêter tôt. Mais même si on aime son métier, on peut avoir envie de passer à autre chose et de se réaliser dans des activités différentes. La retraite ouvre alors la possibilité de découvrir de nouvelles activités ou de s'investir plus dans des activités que la vie professionnelle avait jusque là empêchées. Plus on part tôt à la retraite, plus on aura le temps de profiter de ce temps dégagé par la fin de la vie professionnelle. Enfin, si on vit en couple, on peut avoir envie de partir à la retraite en même temps que son conjoint pour en profiter ensemble.

Ces différents éléments ont certainement été pris en compte par les personnes interrogées. Les combinaisons de situations professionnelles et personnelles étant nombreuses, il est difficile d'établir des profils représentatifs de personnes plus disposées à déclarer qu'elles seraient bien parties plus tôt ou plus tard. Enfin, on ne peut occulter le fait que les retraités interrogés ont pu effectuer des reconstructions *a posteriori*. Compte tenu de la manière dont se déroule leur retraite, leur regard sur le moment où ils ont cessé de travailler a pu évoluer. Même si la question précisait que l'on s'intéressait à leur sentiment au moment où ils sont partis, il est possible que ce qui s'est passé depuis ait influencé l'appréciation d'une partie des personnes interrogées.

agricoles sont plus nombreux à estimer qu'ils sont partis au bon moment et moins nombreux à déclarer qu'ils auraient préféré partir plus tard ou plus tôt.

Les appréciations des hommes et des femmes sur le moment où ils ont cessé de travailler ne diffèrent pas, toutes choses égales par ailleurs. Cependant la même analyse effectuée séparément pour chaque sexe montre que les écarts entre les catégories socioprofessionnelles sont beaucoup plus accentués chez les femmes que chez les hommes.

Tout d'abord, les anciens artisans commerçants et cadres d'entreprises qui auraient préféré partir à la retraite plus tard, sont souvent des femmes. Être artisan, commerçant ou cadre d'entreprise est plus rare parmi les femmes que parmi les hommes, en particulier parmi les générations aujourd'hui à la retraite. Cela leur a peut-être apporté un attachement au travail plus élevé que celui des hommes exerçant les mêmes professions (6).

6. L'enquête montre par ailleurs que ces catégories de femmes déclarent plus souvent la profession parmi les trois thèmes qui leur correspondent le mieux (cf. Houseaux, 2003).

Tableau 2
Judgement sur le moment du départ à la retraite. Régressions logistiques

	Au moment où vous êtes parti à la retraite...		
	... vous auriez aimé partir plus tard	... vous auriez préféré partir plus tôt	... c'était le bon moment pour partir
Référence	- 1,89	- 2,27	1,01
Âge au moment du départ à la retraite			
Moins de 55 ans	0,38*	- 0,64**	- 0,18
De 55 à 59 ans	0,32**	- 0,46**	0,001
De 60 à 64 ans	Réf.	Réf.	Réf.
65 ans et plus	0,05	0,10	- 0,25
Ancienneté de la retraite			
Moins de 6 ans	- 0,12	0,27	0,002
De 6 à 9 ans	0,01	0,50*	- 0,20
De 10 à 19 ans	0,11	0,08	- 0,08
20 ans et plus	Réf.	Réf.	Réf.
Durée d'activité professionnelle			
Moins de 19 ans	- 0,26	- 0,29	- 0,43**
De 20 à 29 ans	0,10	- 0,38	0,03
30 ans et plus	Réf.	Réf.	Réf.
Sexe			
Homme	Réf.	Réf.	Réf.
Femme	- 0,12	- 0,02	- 0,12
Catégorie socioprofessionnelle			
Agriculteurs et professions libérales	- 0,33	- 0,54**	0,70**
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0,57**	0,56*	- 0,42**
Cadres du public	0,34	- 0,11	0,10
Cadres d'entreprises	0,83***	- 1,25**	- 0,22
Professions intermédiaires du public	0,13	0,20	0,02
Professions intermédiaires du privé	Réf.	Réf.	Réf.
Employés du public	0,38	0,53	- 0,25*
Employés du privé	0,22	0,32	0,17
Ouvriers du public	- 0,83	- 1,05	1,09**
Ouvriers du privé	- 0,02	0,14	0,04
Vie de couple au moment du départ à la retraite			
Conjoint	Réf.	Réf.	Réf.
Pas de conjoint	0,56***	- 0,04	- 0,30**
Petits-enfants			
Oui	Réf.	Réf.	Réf.
Non	- 0,14	0,09	0,14
Situation professionnelle au moment du départ à la retraite			
Actif occupé	Réf.	Réf.	Réf.
Inactif depuis 10 ans ou moins	1,00***	- 0,15	- 0,69***
Inactif depuis plus de 10 ans	0,08	- 1,74***	- 0,62**
Problème de santé au moment du départ à la retraite			
Oui	- 0,06	0,24	- 0,07
Non	Réf.	Réf.	Réf.

Lecture : * indique un coefficient significatif au seuil de 10 %, ** indique un coefficient significatif au seuil de 5 %, *** indique un coefficient significatif au seuil de 1 %. Dans les autres cas, le coefficient n'est pas significativement différent, au seuil de 10%, de celui de la situation de référence.

Champ : personnes se définissant comme retraitées.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

Toutes choses étant égales par ailleurs, les anciennes agricultrices sont quant à elles plus nombreuses que leurs homologues masculins à estimer qu'elles sont parties au bon moment.

Cela peut s'expliquer par la forte proportion d'anciennes agricultrices salariées ou, le plus souvent, aides familiales de leur conjoint (cf. encadré 3). Ces dernières sont

Encadré 3

ÊTRE RETRAITÉ : DE GRANDES DIFFÉRENCES ENTRE HOMMES ET FEMMES

Les retraités et les retraitées ne se ressemblent pas (cf. tableau ci-dessous). Les femmes sont plus âgées que les hommes. Selon leurs déclarations, elles commencent à se déclarer retraitées plus souvent qu'eux avant 55 ans ou à 65 ans et plus. Elles ont surtout eu des vies professionnelles beaucoup plus courtes : seulement deux femmes sur trois ont travaillé plus de 30 ans, contre neuf hommes sur dix et 20 % des femmes ont travaillé moins de 20 ans, contre 3 % des hommes. Enfin, les femmes n'ont pas exercé les mêmes métiers que les hommes : elles étaient plus souvent

employées et moins souvent artisans, commerçantes, chefs d'entreprise ou cadres. Tout en ayant été aussi souvent agricultrices, elles ont plus rarement exercé cette profession en tant qu'exploitantes, mais plutôt comme aides familiales.

La définition retenue amène à considérer comme retraitées des personnes qui ont été longtemps au foyer, ont travaillé peu ou il y a longtemps, mais se déclarent tout de même retraitées. Il s'agit presque exclusivement de femmes : au moment de leur départ à la retraite,

Répartition des hommes et des femmes retraités selon l'âge et l'histoire professionnelle

En %

	Ensemble des retraités	Hommes	Femmes
Âge			
Moins de 60 ans	8	9	7
De 60 à 69 ans	41	45	38
De 70 à 79 ans	38	34	41
80 ans et plus	13	12	14
	100	100	100
Âge au moment du départ à la retraite			
Moins de 55 ans	16	15	17
De 55 à 59 ans	27	29	25
De 60 à 64 ans	45	46	43
65 ans et plus	12	10	15
	100	100	100
Ancienneté de la retraite			
Moins de 6 ans	24	26	22
De 6 à 9 ans	17	18	15
De 10 à 19 ans	38	37	39
20 ans et plus	21	19	24
	100	100	100
Durée d'activité professionnelle			
Moins de 19 ans	12	3	20
De 20 à 29 ans	10	6	15
30 ans et plus	78	91	65
	100	100	100
Situation professionnelle au moment du départ à la retraite			
Actif occupé	84	91	78
Inactif depuis 10 ans ou moins	8	7	9
Inactif depuis plus de 10 ans	8	2	13
	100	100	100
Catégorie socioprofessionnelle			
Agriculteurs et professions libérales	15	15	15
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	13	14	11
Cadres du public	5	5	4
Cadres d'entreprises	7	12	4
Professions intermédiaires du public	9	10	9
Professions intermédiaires du privé	7	9	5
Employés du public	10	5	13
Employés du privé	14	3	25
Ouvriers du public	3	6	1
Ouvriers du privé	17	21	13
	100	100	100

Champ : personnes se définissant comme retraitées.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.



certainement plus souvent satisfaites de partir à la retraite au même moment que leurs conjoints (7) et de quitter ainsi un statut moins valorisant que celui des agriculteurs exploitants.

La situation familiale et l'état de santé influencent peu le sentiment d'être parti au bon moment. Toutes choses égales par ailleurs, les personnes qui vivaient sans conjoint au moment de partir à la retraite déclarent plus souvent qu'elles auraient préféré travailler plus longtemps. Ceci révèle peut-être une crainte de la solitude, à laquelle on est *a priori* plus facilement confronté lorsqu'on n'a pas ou plus de conjoint. Le départ à la retraite de personnes vivant seules implique peut-être aussi une perte de revenu plus difficile à assumer que lorsqu'on vit en couple : la transition est plus nette entre l'emploi et la retraite et les coûts fixes (ceux liés au logement en particulier) sont plus difficiles à supporter.

En revanche, le souhait de travailler plus ou moins longtemps ne varie pas selon que la personne a des enfants ou des petits-enfants. On aurait pu pourtant s'attendre à ce que le temps libéré par la retraite pour se consacrer à ses enfants ou petits-enfants les fasse moins regretter de ne pas avoir travaillé plus longtemps.

L'analyse ne fait apparaître aucun lien entre l'état de santé (8) au moment du départ à la retraite et le sentiment qu'ont les retraités d'être partis ou non au bon moment (cf. tableau 1). Mais il est possible que des effets inverses selon les individus se compensent. Dans le cas de problèmes de santé au moment du départ à la retraite, certains peuvent regretter que cela les ait empêché de travailler plus longtemps. Mais d'autres, aujourd'hui en mauvaise santé, peu-

vent considérer que s'ils avaient cessé de travailler plus tôt, ils auraient mieux profité de leur retraite et que, peut-être, ils seraient maintenant en meilleure santé.

Le départ à la retraite : plutôt une bonne période de la vie

Après avoir décrit leur histoire familiale, les personnes interrogées indiquaient les périodes d'activité et d'inactivité qu'elles avaient connues depuis la fin de leur scolarité. C'est ainsi qu'elles étaient amenées à déclarer leur départ à la retraite. Ensuite, elles donnaient une appréciation tout à fait subjective de leur vie en divisant leur histoire en périodes difficiles ou faciles de manière générale puis sur le plan financier uniquement (cf. annexe 1, questions E et F).

Aucune question précise n'est posée sur la façon dont la période de la retraite est jugée. Il se peut donc que la période jugée difficile ou facile ait débuté longtemps avant le départ à la retraite. La retraite n'est pas déclarée directement comme bonne ou mauvaise, puisque la détermination des périodes est faite librement par la personne interrogée sur l'ensemble de sa vie. Cependant des analyses méthodologiques sur l'utilisation des grilles biographiques ont montré que, dans

7. Le fait de partir à la retraite en même temps que son conjoint est peut-être plus important pour les femmes, que pour les hommes. L'enquête ne dispose pas d'information sur le moment du départ à la retraite du conjoint pour vérifier cette hypothèse. Mais Sédillot et Walraet (2002) montrent que cette interdépendance dans les choix individuels est plus forte chez les femmes dès lors que le mari cesse de travailler.

8. L'indicateur de l'état de santé retenu est l'existence de problèmes de santé suffisamment graves pour que la personne déclare, dans la partie de l'enquête consacrée à la santé, qu'il a eu des conséquences sur sa vie professionnelle, familiale, affective ou ses relations avec les autres.

Encadré 3 (suite)

13 % des femmes étaient inactives depuis plus de 10 ans, contre 2 % des hommes. La situation particulière de ces femmes pèse fortement sur les résultats obtenus parmi les femmes retraitées. Le nombre élevé de ces situations au sein des générations de femmes aujourd'hui à la retraite est souvent à l'origine des écarts de résultats entre les hommes et les femmes. Leur influence complique les comparaisons entre les positions des hommes et des femmes, qui sont déjà fortement influencées par les divergences de parcours professionnels féminins et masculins.

Ces femmes qui ont très peu travaillé, ont beaucoup plus souvent que les hommes du mal à se sentir concernées par la question sur la satisfaction du moment du

départ à la retraite : près d'une femme sur dix, contre moins de 2 % des hommes a choisi la réponse « sans objet ». Elles ne déclarent que rarement la profession pour se définir. Les femmes, très nombreuses parmi les retraités qui étaient inactifs depuis plus de 10 ans avant de partir à la retraite – la plupart d'entre eux ont travaillé moins de 30 ans – répondent le plus souvent à cette question qu'elles ne se sentent « rien de tout cela ». Lorsqu'on leur demande de préciser alors ce qu'elles se sentent avant tout, les réponses données en clair concernent le plus souvent la situation familiale (plus d'un tiers disent qu'elles se sentent « femmes au foyer », « grand-mère », « femme...»). D'autres citent des activités de loisirs ou de bénévolat, des traits de caractère, un problème de santé.

le cadre de ce type de questionnement, les personnes ont tendance à prendre les années de changement déclarées auparavant, comme référence pour le découpage de leur vie en périodes bonnes ou mauvaises (9). On peut donc certainement considérer que si la personne souligne un changement de période au moment où elle devient retraitée, c'est qu'il correspond à un moment relativement marquant pour elle.

C'est seulement pour 12 % des retraités, que l'année correspondant au départ à la retraite marque un passage à une période différente de la vie, plus facile ou plus difficile, soit sur le plan financier, soit globalement. Dans la majorité des cas ce changement est considéré aujourd'hui de manière positive : pour seulement environ 4 % des retraités, il s'agit d'un passage vers une période plus difficile. Dans très peu de cas (2 % des retraités) le passage à la retraite implique à la fois un changement d'appréciation global et un changement financier quel que soit son sens. Pour 9 % des retraités l'année dans laquelle a eu lieu le départ à la retraite, s'inscrit dans une période globalement difficile et pour 8 % dans une période où ils ont manqué d'argent (cf. tableau 3). Mais les difficultés de revenus ne s'accompagnent pas forcément d'un sentiment global négatif. Pour 38 % des personnes qui placent la retraite dans une période où ils ont manqué d'argent, l'appréciation globale est négative. Mais pour un quart d'entre eux il s'agit d'une

période positive et pour un tiers d'une période ni bonne ni mauvaise.

Ceux qui auraient préféré partir à la retraite à un autre moment sont plus nombreux à assimiler cette période de leur vie à une mauvaise période. Deux fois plus de personnes considèrent qu'au moment de leur retraite elles vivaient une période difficile, parmi celles qui auraient préféré partir plus tôt ou plus tard, que parmi celles qui déclarent que c'était le bon moment (cf. tableau 4).

Les chances que la retraite s'intègre à une période positive évoluent surtout en fonction de la situation familiale et de l'état de santé dans lesquels on se trouve à ce moment-là (cf. tableau 5).

La retraite fait partie d'une période positive lorsqu'on est entouré. Les personnes vivant en couple au moment où elles cessent de travailler sont 42 % à considérer que leur départ à la retraite s'inscrit dans une période positive, contre 28 % de celles qui ne vivaient pas en couple à ce moment là. Il en va de même pour les personnes ayant des petits-enfants : 40 % l'assimilent à une bonne période de leur vie, contre 34 % de ceux qui n'en ont pas. D'autre part, les personnes, qui au moment de leur départ à la retraite avaient

9. *Biographies d'enquête*, PUF, 1999.

Tableau 3
Qualifications de la période pendant laquelle est survenu le départ à la retraite

En %

	Qualification globale			
	Bonne période	Mauvaise période	Ni bonne, ni mauvaise	Total
Qualification sur le plan des revenus				
Bonne période	73	7	20	100
Mauvaise période	27	38	35	100
Ni bonne, ni mauvaise	19	7	74	100
Ensemble	39	9	52	100

Champ : personnes se définissant comme retraitées.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

Tableau 4
Qualification de la période de la retraite et sentiment sur le moment du départ

En %

Situation au moment du départ à la retraite	Qualification globale			
	Bonne période	Mauvaise période	Ni bonne, ni mauvaise	Total
Au moment où vous avez cessé votre activité professionnelle diriez-vous que...				
... vous auriez aimé partir plus tard	33	16	51	100
... vous auriez préféré partir plus tôt	34	12	54	100
... c'était le bon moment pour partir	41	7	52	100
Ensemble	39	9	52	100

Champ : personnes se définissant comme retraitées.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

des problèmes de santé importants ayant des conséquences sur leur vie quotidienne, considéraient deux fois plus souvent la période intégrant la retraite comme négative.

L'identité des retraités dans la société française en 2003

Tout au long de la vie professionnelle, le travail confère à lui seul un rôle social bien défini : celui d'actif occupant un emploi. Après le passage à la retraite, les rôles sociaux changent. Comment se définit-on alors ?

Pour certains, leur nouvelle identité prend encore beaucoup en compte le fait qu'ils ont travaillé. D'autres tournent définitivement la page du travail et investissent dans d'autres rôles familiaux ou liés aux loisirs ou à d'autres formes de sociabilité.

Sept retraités sur dix ne font pas référence à leur ancienne profession pour dire ce qu'ils se sentent avant tout

Toutes les personnes ayant déclaré être retraitées au début de l'enquête devaient préciser si elles se sentaient avant tout « retraités tout simplement » ou par exemple « *boulangier* retraité » ou « *boulangier* » (10). Il s'agit donc d'une autre approche subjective de l'identification au statut de retraité (cf. annexe 1, question K).

Sept retraités sur dix se sentent avant tout retraités *tout simplement*. Un peu plus de deux sur dix

se sentent retraités de leur ancienne profession et très peu (4 %) s'identifient directement à leur ancienne profession et déclarent se sentir avant tout médecin, instituteur, vendeuse, plombier etc. Ces deux modalités sont regroupées dans le reste de l'analyse puisqu'elles représentent toutes les deux une plus forte identification à la profession. Ainsi, pour environ 25 % des retraités, leur statut de retraité ne suffit pas à les définir. Pour eux, on peut penser que le positionnement au sein de la catégorie des retraités, en début d'enquête, s'est imposé à eux car il correspond à leur situation objective. Il ne correspond pas pour autant à la façon dont ils se perçoivent puisqu'il ne s'accompagne pas forcément d'un réel sentiment identitaire (11).

Seuls les retraités âgés de moins de 60 ans sont beaucoup moins nombreux à se considérer avant tout retraités : ils ne sont que 56 % contre 70 % en moyenne. Ils sont plus souvent en préretraite et traversent une période transitoire entre la vie professionnelle et la retraite. Ils leur est donc probablement plus difficile de se sentir retraités. Au-delà de 60 ans, quelle que soit la génération considérée, la part de ceux qui se sentent retraités « tout simplement » est stable. Après quelques années de retraite, la vie professionnelle est certainement trop éloignée pour que l'on ressente encore le besoin de s'identifier à son ancienne profession.

10. Le questionnement par ordinateur permet à l'enquêteur de reprendre exactement l'intitulé de la profession déclarée par l'enquêté au début de l'enquête dans le texte de la question posée.

11. Inversement, on peut s'identifier au groupe des retraités sans se considérer comme tel de manière objective : 6 % des personnes de plus de 50 ans se déclarant femmes au foyer se sentent avant tout retraitées et 7 % ont le sentiment d'appartenir à un groupe des anciens de leur dernière profession.

Tableau 5
Qualification de la période de la retraite

En %

Situation au moment du départ à la retraite	Qualification globale			Total
	Bonne période	Mauvaise période	Ni bonne, ni mauvaise	
En couple				
Oui	42	7	51	100
Non	28	16	56	100
Petits-enfants				
Oui	40	10	50	100
Non	34	7	59	100
État de santé				
Problèmes de santé important ayant des conséquences sur la vie quotidienne	38	15	47	100
Sans problème de santé important	39	7	54	100
Ensemble	39	9	52	100

Lecture : 42 % des retraités vivant en couple au moment de leur départ à la retraite estiment que la retraite correspond pour eux à une bonne période.

Champ : personnes se définissant comme retraitées.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

Une analyse de la réponse « se sentir retraité(e) tout simplement » (cf. tableau 6) prenant en compte, outre des éléments du parcours professionnel, le sexe et la situation familiale, montre tout d'abord, que les femmes se sentent plus souvent retraitées que les hommes qui eux sont plus nombreux à déclarer leur profession (cf. encadré 3).

Les personnes qui ont travaillé moins de 20 ans ont plus de difficultés, toutes choses égales par ailleurs, à se sentir retraitées. Ces retraités, majoritairement des femmes, ont connu

des périodes d'inactivité parfois beaucoup plus longues que leurs durées d'activité. Si pour eux le terme « retraité » renvoie à un sens commun de personnes qui ont travaillé longtemps et ne travaillent plus, il est logique qu'elles aient des difficultés à se reconnaître dans cette situation.

D'autre part, toutes choses égales par ailleurs, ceux qui se considèrent avant tout retraités sont plus souvent d'anciens salariés du secteur privé et, parmi eux, surtout les anciens employés ou ouvriers (cf. tableau 6). Parmi les anciens indépendants, seuls les commerçants et artisans se

Tableau 6
Le sentiment d'être retraité : régressions logistiques

	Aujourd'hui vous sentez-vous avant tout...	
	... retraité, tout simplement	... a répondu sa profession ou retraité de son ancienne profession (1)
Référence	0,89	- 0,90
Âge au moment du départ à la retraite		
Moins de 55 ans	- 0,57**	0,41**
De 55 à 59 ans	0,19*	- 0,30**
De 60 à 64 ans	Réf.	Réf.
65 ans et plus	- 0,29	0,18
Ancienneté de la retraite		
Moins de 6 ans	- 0,51**	0,40***
De 6 à 9 ans	- 0,10	0,09
De 10 à 19 ans	Réf.	Réf.
20 ans et plus	- 0,19	0,20
Durée d'activité professionnelle		
Moins de 20 ans	- 0,24**	- 0,55
De 20 à 29 ans	0,34*	- 0,46
30 ans et plus	Réf.	Réf.
Sexe		
Homme	Réf.	Réf.
Femme	0,22**	- 0,30*
Catégorie socioprofessionnelle		
Agriculteurs et professions libérales	- 1,40***	1,46***
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	- 0,27	0,28
Cadres du public	- 0,87**	0,71**
Cadres d'entreprises	0,21	- 0,43
Professions intermédiaires du public	- 0,24	0,15
Professions intermédiaires du privé	Réf.	Réf.
Employés du public	0,61*	- 0,51**
Employés du privé	0,59*	- 0,55**
Ouvriers du public	0,58	- 0,42
Ouvriers du privé	0,49**	- 0,55**
Vie de couple au moment du départ à la retraite		
Conjoint	Réf.	Réf.
Pas de conjoint	0,15*	- 0,24
Petits-enfants		
Oui	Réf.	Réf.
Non	- 0,06	0,14
Situation professionnelle au moment du départ à la retraite		
Actif occupé	Réf.	Réf.
Inactif depuis 10 ans ou moins	0,10	- 0,13
Inactif depuis plus de 10 ans	0,28*	- 0,58
Problème de santé au moment du départ à la retraite		
Oui	Réf.	Réf.
Non	0,31**	- 0,25**

(1) Toutes les personnes ayant déclaré être retraitées au début de l'enquête devaient préciser si elles se sentaient avant tout « retraités tout simplement » ou par exemple « boulanger retraité » ou « boulanger ». Le questionnement par ordinateur permet à l'enquêteur de reprendre exactement l'intitulé de la profession déclarée par l'enquêté au début de l'enquête dans le texte de la question posée.

Lecture : * indique un coefficient significatif au seuil de 10 %, ** indique un coefficient significatif au seuil de 5 %, *** indique un coefficient significatif au seuil de 1 %. Dans les autres cas, le coefficient n'est pas significativement différent, au seuil de 10 %, de celui de la situation de référence.

Champ : personnes se définissant comme retraitées.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

sentent avant tout retraités. Les autres indépendants, agriculteurs et professions libérales, revendiquent plus souvent leur ancienne profession pour déclarer ce qu'ils se sentent avant tout. Ils ressentent peut-être une plus grande difficulté à s'assimiler à un groupe social d'inactifs. Il est possible aussi qu'ils proviennent de groupes professionnels à l'identité déjà bien marquée, qu'ils continuent à revendiquer une fois à la retraite. D'ailleurs, ils sont aussi les plus nombreux à déclarer qu'ils regrettent au moins de temps en temps leur travail (56 % des retraités ayant exercé une profession libérale, contre 44 % de l'ensemble des retraités) (cf. annexe 1, question L) et qu'ils utilisent encore aujourd'hui dans la vie courante les compétences qu'ils ont acquises dans la vie professionnelle (18 % des anciens exploitants agricoles, contre 8 % de l'ensemble des retraités) (cf. annexe 1, question M). On reste médecin, avocat, pharmacien, notaire ou agriculteur toute sa vie, même si on n'a plus l'occasion de pratiquer son métier régulièrement.

Les retraités ne pensent pas constituer une classe sociale

Dans l'enquête *Histoire de vie*, les personnes interrogées déclarent si elles ont le sentiment d'appartenir à une classe sociale et si oui, précisent laquelle. La réponse à cette deuxième question est ouverte (cf. annexe 1, question B et annexe 2).

Un peu plus d'un adulte sur deux a le sentiment d'appartenir à une classe sociale et un peu moins d'un sur deux parmi les retraités. Très rares sont les personnes qui déclarent appartenir à une classe sociale des retraités (un peu plus de 1 % des retraités). Si la majorité des retraités se sentent « avant tout » retraités, ils ne semblent

pas pour autant constituer une classe sociale revendiquée. Les classes sociales déclarées sont en effet assez proches sur ce point de celles de l'ensemble de la population (cf. tableau 7).

Ils ont en premier lieu le sentiment d'appartenir à la classe moyenne (37 %), puis à la classe ouvrière (un sur quatre). Ensuite, plus d'un sur dix déclare un groupe professionnel : cadres, travailleurs, fonctionnaires... Si on regroupe l'ensemble des classes sociales revendiquées représentant un groupe professionnel (une profession, une catégorie socioprofessionnelle ou un statut de salarié ou indépendant), les retraités sont aussi nombreux que les actifs à s'y reconnaître (un retraité ou un actif occupé sur trois, contre un chômeur ou une femme au foyer sur quatre). Bien qu'ils n'exercent plus d'activité professionnelle, le rôle social que leur apportait leur travail tient donc encore une place aussi importante que pour les actifs dans la façon dont les retraités définissent leur place actuelle dans la société.

Les retraités ont un peu plus souvent le sentiment d'appartenir à la classe de la bourgeoisie (7 % contre 4 % en moyenne). Les indépendants, artisans commerçants et professions libérales, qui sont plus nombreux parmi les retraités, utilisent plus souvent le terme de bourgeoisie pour exprimer leur sentiment d'appartenir à une classe sociale.

Comment les retraités se définissent-ils ?

En fin d'entretien, après avoir retracé l'histoire de la personne et étudié sa situation et sa place actuelle dans la société, on lui demandait quels sont les trois thèmes qui lui correspondent le mieux parmi ceux abordés dans le reste de l'enquête : la famille, le métier, la situation pro-

Tableau 7
Sentiment d'appartenir à une classe sociale et situation par rapport à l'emploi

À quelle classe sociale avez-vous le sentiment d'appartenir (1) ?	En %		
	Actifs occupés	Retraités	Ensemble
La classe moyenne	42	37	40
La classe ouvrière	24	24	23
La bourgeoisie	3	7	4
Classe défavorisée	7	7	8
Classe privilégiée	8	5	8
Un groupe professionnel	11	11	10
Un groupe social	2	3	2
Autre	3	6	5
Total	100	100	100

(1) Cette classification correspond à des regroupements des intitulés de réponses en clair (cf. annexe 2).

Champ : ensemble des individus de 18 ans et plus qui ont le sentiment d'appartenir à une classe sociale.
Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

fessionnelle, les lieux d'attachement, les amis, une passion, le physique, un problème de santé, l'origine géographique, les opinions ou rien de tout cela (cf. annexe 1, questions C).

Un retraité sur quatre cite « la profession ou le statut professionnel » parmi les trois thèmes qui permettent le mieux de le définir. Les retraités se distinguent nettement des personnes occupant un emploi puisque plus de la moitié des actifs occupés citent leur profession parmi les trois thèmes qui les définissent le mieux, soit deux fois plus souvent. Une analyse des caractéristiques des personnes qui déclarent la profession ou le statut pour se définir permet de confirmer ce résultat à âge, sexe, situation familiale et parcours professionnels identiques (cf. tableau 8).

Toutes choses égales par ailleurs, les retraités déclarent en revanche plus souvent la profession que les autres personnes ne travaillant plus (12). Parmi ces derniers, seulement une personne sur six déclare la profession ou le statut professionnel parmi les trois thèmes qui permettent le mieux de la définir (13).

Concernant les autres domaines de leur vie, toutes choses égales par ailleurs, les retraités font plus souvent référence que les actifs occupés aux amis, aux loisirs et à la santé pour se définir. Ils n'ont pas pour autant les mêmes modes d'identification que les autres inactifs : ils citent plus souvent qu'eux la famille et les amis.

Lorsqu'on est retraité, continuer à s'identifier à sa profession est, bien entendu, avant tout lié à la durée de la vie active et à l'âge au moment du départ à la retraite. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, parmi les retraités, la profession est plus souvent revendiquée par ceux qui ont travaillé au moins 30 ans et ceux qui sont partis

après 60 ans à la retraite. Il n'est guère surprenant aussi que les plus jeunes d'entre eux, qui par définition sont partis il y a moins longtemps à la retraite, fassent plus souvent référence à leur profession pour se définir.

Une analyse portant uniquement sur les retraités et tenant compte du parcours professionnel (durée de vie active, âge de départ à la retraite, ancienneté de la retraite) permet de mesurer l'influence des autres caractéristiques des retraités qui revendiquent leur profession pour se définir (cf. tableau 9).

Toutes choses égales par ailleurs, c'est parmi les anciens cadres que l'on rencontre le plus de retraités qui citent leur profession (44 % d'entre eux), moitié plus souvent que les anciens artisans et commerçants (30 %) et professions intermédiaires (29 %) et même trois fois plus souvent que les anciens employés et ouvriers (respectivement 14 et 15 %).

Parmi les retraités, les femmes se définissent moins souvent que les hommes par leur profession : elles ne sont que 19 %, contre 30 % des hommes. Cela peut sembler évident, compte tenu de leurs histoires professionnelles différentes des hommes (14). Mais la moindre identification des retraitées à leur profession par rapport aux hommes – toutes choses égales par

12. Qui ont cessé de travailler pour s'occuper de leurs enfants ou pour des raisons de santé.

13. Ce résultat persiste à durées de vies professionnelles égales. On peut se demander si pour certains (surtout ceux qui ont travaillé moins longtemps) ce n'est pas précisément parce que le travail tient encore une place importante dans leur identité qu'ils se sont déclarés retraités et non pas inactifs au début du questionnaire.

14. Au fait qu'elles exercent des types de professions différents, et au fait qu'elles ont souvent travaillé moins longtemps et sont plus nombreuses à avoir cessé de travailler plus de 10 ans avant de partir à la retraite.

Tableau 8
Thèmes d'identification les plus fréquents et situation par rapport à l'emploi

En %

	Thème d'identification cité					
	Famille	Lieux	Profession	Amis	Loisirs	Santé
Référence	1,36	- 1,14	- 1,53	- 0,87	- 0,76	- 0,63
Actifs occupés	- 0,06	0,06	0,83***	- 0,33***	- 0,45***	- 0,92***
Retraités	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autres inactifs ayant déjà travaillé	- 0,30*	- 0,10	- 0,38**	- 0,31**	- 0,14	- 0,01
Autres inactifs n'ayant jamais travaillé	- 0,84*	- 0,07	- 0,19	0,50	0,66*	- 0,45*

Lecture : la régression logistique mise en œuvre intègre comme autres variables explicatives l'âge, le statut professionnel, la durée d'activité, le sexe, la situation matrimoniale, avoir des enfants ou des petits-enfants et l'état de santé.

* indique un coefficient significatif au seuil de 10%, ** indique un coefficient significatif au seuil de 5%, *** indique un coefficient significatif au seuil de 1 %. Dans les autres cas, le coefficient n'est pas significativement différent, au seuil de 10%, de celui de la situation de référence.

Champ : ensemble des individus de 18 ans et plus.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

ailleurs – montre que ce n'est pas lié à leurs parcours professionnels.

Cela révèle peut-être davantage un effet de génération : les femmes actuellement à la retraite appartiendraient à des générations moins attachées à leur profession. Pour vérifier les parts des effets d'âge et de génération, il faudrait disposer de données comparables ultérieures

qui permettraient de voir si les femmes qui sont aujourd'hui actives déclareront toujours plus souvent que les hommes leur profession pour se définir lorsqu'elles seront retraitées.

Cependant, même si l'enquête *Histoire de vie* ne permet pas aujourd'hui ce type d'analyse, elle montre que, même au sein des actifs occupés, les femmes les plus jeunes déclarent plus

Tableau 9
Thèmes d'identification et histoire professionnelle des retraités

	Revendique sa profession pour se définir		
	Ensemble	Hommes	Femmes
Référence	- 1,16	- 1,24	- 1,44
Âge au moment du départ à la retraite			
Moins de 55 ans	- 0,30	- 0,32	- 0,32
De 55 à 59 ans	0,00	0,04	0,05
De 60 à 64 ans	Réf.	Réf.	Réf.
65 ans et plus	0,35*	0,51**	0,23
Ancienneté de la retraite			
Moins de 6 ans	0,21	0,06	0,44**
De 6 à 9 ans	0,14	0,49**	- 0,41
De 10 à 19 ans	Réf.	Réf.	Réf.
20 ans et plus	0,08	0,03	0,03
Durée d'activité professionnelle			
Moins de 19 ans	- 0,84**	- 0,65	- 0,83**
De 20 à 29 ans	- 0,59**	- 0,22	- 0,87**
30 ans et plus	Réf.	Réf.	Réf.
Sexe			
Homme	Réf.		
Femme	- 0,28**		
Catégorie socioprofessionnelle			
Agriculteurs et professions libérales	0,33	0,76**	- 0,27
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0,52**	0,70**	0,25
Cadres du public	0,96**	0,92**	1,14**
Cadres d'entreprises	1,14***	1,08***	1,29**
Professions intermédiaires du public	0,81**	0,67**	0,90*
Professions intermédiaires du privé	Réf.	Réf.	Réf.
Employés du public	- 0,16	- 0,34	- 0,14
Employés du privé	0,03	- 0,38	0,15
Ouvriers du public	0,20	0,42	- 0,98
Ouvriers du privé	- 0,38	- 0,54*	- 0,22
Vie de couple actuellement			
Conjoint	Réf.	Réf.	Réf.
Pas de conjoint	- 0,15	- 0,47**	0,18
Petits-enfants			
Oui	Réf.	Réf.	Réf.
Non	0,34**	0,10	0,62**
Situation profession au moment du départ à la retraite			
Actif occupé	Réf.	Réf.	Réf.
Inactif depuis 10 ans ou moins	- 0,30	0,41	- 0,98**
Inactif depuis plus de 10 ans	- 1,11**	- 0,58	- 1,23**
Problème de santé actuellement			
Oui	Réf.	Réf.	Réf.
Non	- 0,15	- 0,09	- 0,21

Lecture : * indique un coefficient significatif au seuil de 10 %, ** indique un coefficient significatif au seuil de 5 %, *** indique un coefficient significatif au seuil de 1 %. Dans les autres cas, le coefficient n'est pas significativement différent, au seuil de 10 %, de celui de la situation de référence.

Champ : personnes se définissant comme retraitées.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

souvent que les hommes leur profession pour se définir. En revanche, les actives plus âgées le font moins souvent que les hommes. On peut se demander si lorsqu'elles avancent en âge les femmes n'accorderaient pas progressivement moins d'importance à leur profession, alors que les hommes y resteraient autant attachés tout au long de leur vie professionnelle. Ce qui expliquerait en partie qu'une fois retraités les hommes déclarent plus souvent la profession parmi les thèmes qui leur correspondent le mieux. De plus, pour les générations de femmes les plus jeunes, le travail tient peut-être une place plus importante dans leur identité : elles travaillent plus et font des carrières plus longues. Le travail a donc plus de chance de participer à leur épanouissement personnel que pour celles aujourd'hui à la retraite lorsqu'elles avaient le même âge.

Outre cette influence de la génération, les femmes semblent plus sensibles que les hommes à la présence d'enfants et de petits-enfants quant il s'agit de se positionner par rapport au travail (15). Lorsqu'elles travaillent, à partir d'un certain âge elles accordent moins d'importance à leur profession pour se définir. C'est peut-être en partie parce qu'elles ont des enfants. Les hommes semblent moins influencés par l'arrivée des enfants. Parmi les retraités, c'est aussi principalement pour les femmes que la présence de petits-enfants est corrélée à leur façon de percevoir la retraite : celles qui ont des petits-enfants déclarent plus souvent être satisfaites du moment où elles sont parties à la retraite. Cette corrélation ne se retrouve pas chez les hommes retraités.

La plupart des retraités ont tourné la page du travail

Une majorité de retraités semblent donc bien accepter leur statut. Une minorité (14 % seulement) déclarent à la fois regretter leur travail et être insatisfaits du moment du départ à la retraite. Dans cette minorité, 22 % ne se sentent pas retraités et font référence à leur vie professionnelle pour se définir aujourd'hui (ce qui correspond à seulement 3 % des retraités).

Ces différentes positions par rapport à la retraite ou au travail semblent très liées entre elles. Une classification ascendante hiérarchique des retraités permet de voir comment ces différentes formes d'identification à la retraite se conjuguent et selon quelles caractéristiques des retraités elles se répartissent. Cette classification analyse

conjointement le sentiment des retraités sur le moment où ils sont partis à la retraite, ce qu'ils se sentent avant tout, leur regret par rapport au travail et leur niveau de déclaration de la profession pour se définir. Elle met en évidence quatre classes distinctes de retraités (cf. tableau 10).

La première classe regroupe les trois quarts des retraités qui semblent relativement bien accepter leur statut de retraité. Ceux-ci s'identifient fortement à la retraite sans faire référence au travail. Ils se sentent plus souvent retraités tout simplement, regrettent moins souvent leur travail, n'auraient surtout pas voulu travailler plus longtemps et déclarent rarement la profession parmi les trois thèmes qui leur correspondent le mieux.

Cette catégorie de retraités comprend plutôt ceux qui ont travaillé plus de 30 ans, qui travaillaient encore au moment où ils sont partis à la retraite, plutôt comme employés ou ouvriers, et qui sont retraités depuis plus de 10 ans.

À l'inverse, dans la deuxième classe où se trouvent près d'un retraité sur dix, les personnes s'identifient fortement au travail et rejettent leur statut social actuel de retraités. Ces retraités ont, semble-t-il, des difficultés à tourner la page du travail. On y trouve, en effet, en majorité les retraités qui font référence à leur profession pour dire ce qu'ils se sentent avant tout, regrettent le plus souvent leur travail, considèrent qu'ils seraient bien partis plus tard et estiment que la profession est le meilleur critère pour les définir.

La particularité de cette catégorie de retraités par rapport à ceux qui s'identifient fortement à la retraite est qu'il s'agit en majorité d'hommes qui sont partis il y a moins de six ans à la retraite. Ils occupaient principalement des emplois de cadres, agriculteurs, professions libérales ou artisans, commerçants, chefs d'entreprise. Sur le plan familial, ces retraités sont plus souvent en couple mais sans petits-enfants.

La troisième catégorie de retraités, que met en évidence la classification, correspond à ceux qui se situent à une place intermédiaire entre la première et la deuxième classe (classe 3). Elle ne regroupe que 7 % des retraités, soit la totalité de ceux qui ne déclarent la profession pour se définir qu'en troisième position. Il leur arrive de

15. Cf. Méda, Garner et Senik, *Économie et Statistique*, ce numéro.

temps en temps de regretter leur travail, ils ont du mal à se sentir retraités sans faire référence à leur ancienne profession, tout en pensant être partis au bon moment à la retraite. Ces retraités sont nombreux à déclarer la famille ou les amis comme thème qui permet le mieux de les définir. Ils ont tourné la page de la vie professionnelle, mais estiment que le travail a fait partie de leur histoire et a ainsi contribué à la construction de leur identité actuelle.

Un dernier groupe de retraités semble ne s'identifier ni à la retraite, ni au travail (classe 4). Ils ne se sentent pas concernés par la question de la satisfaction quant au moment du départ à la retraite. Lorsqu'on leur demande ce qu'ils se sentent avant tout, ils rejettent les propositions

liées à la retraite ou au travail. Ils déclarent ne jamais regretter leur travail et ne citent pas la profession parmi les trois thèmes qui les définissent le mieux. L'identité de ces 8 % de retraités se situe ailleurs que dans une référence au monde du travail. Ils déclarent, plus souvent que les autres retraités, la famille mais aussi les amis, une passion ou un problème de santé parmi les trois thèmes qui leur correspondent le mieux.

Il s'agit dans huit cas sur dix de femmes. Elles ont le plus souvent occupé un emploi pendant moins de 10 ans, ont cessé de travailler très tôt, étaient inactives depuis plus de 10 ans au moment de leur départ à la retraite et sont retraitées depuis au moins 20 ans. La plupart d'entre

Tableau 10
Classification ascendante hiérarchique des retraités selon leur identification à la retraite ou au travail

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
Forte identification à la retraite	Forte identification au travail	Identification à la retraite construite par le travail	Identité excluant le travail et la retraite
76 %	9 %	7 %	8 %
Ne déclare pas la profession pour se définir	Déclare la profession en premier pour se définir	Déclare la profession en troisième pour se définir	Question sur la satisfaction du moment du départ à la retraite sans objet
Se sent retraité avant tout	Se sent avant tout sa dernière profession	Se sent retraité de son ancienne profession	Se sent avant tout « autre chose »
Est parti au bon moment	Aurait préféré partir plus tard	Regrette de temps en temps son travail	Ne déclare pas la profession pour se définir
Déclare la profession en deuxième	Regrette souvent son travail	Se sent avant tout sa dernière profession	Ne regrette jamais son travail
Ne regrette jamais son travail	Regrette de temps en temps son travail	Est parti au bon moment	
Serait bien parti plus tôt			
Caractéristiques surreprésentées dans chaque classe par ordre décroissant de significativité**			
A travaillé au moins 30 ans Est parti à la retraite entre 55 et 59 ans Travaillait encore au moment du départ à la retraite Est à la retraite depuis 10 à 19 ans	Homme Travaillait encore au moment du départ à la retraite A travaillé au moins 30 ans Cadres d'entreprises Cadres du public À la retraite depuis moins de 6 ans En couple N'a pas de petits-enfants À la retraite depuis 6 à 9 ans Agriculteurs et professions libérales En bonne santé Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	En couple Agriculteurs, professions libérales Artisans, commerçants, chefs d'entreprise À la retraite depuis moins de 6 ans Homme A travaillé au moins 30 ans N'a pas de petits-enfants Cadres d'entreprises A des problèmes de santé Profession intermédiaire du public Travaillait encore au moment du départ à la retraite	A travaillé moins de 20 ans Était inactif depuis au moins 10 ans au moment du départ Femme Parti avant 55 ans À la retraite depuis au moins 20 ans Parti après 64 ans A des petits-enfants A des problèmes de santé Ouvriers du privé Employés du privé Profession intermédiaire du privé A travaillé entre 20 et 29 ans Cadres du public Pas en couple

Lecture : l'identification à la retraite est ici déterminée à partir de leur sentiment sur le moment où ils sont partis à la retraite, ce qu'ils se sentent avant tout, leur regret par rapport au travail et leur niveau de déclaration de la profession pour se définir.

** : les variables explicatives retenues ici sont l'ancienneté de la retraite, l'âge de départ, la durée de vie professionnelle, la catégorie socioprofessionnelle, le sexe, la vie de couple et le fait d'avoir des petits-enfants et l'état de santé.

Champ : personnes se définissant comme retraitées.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

elles ont cessé de travailler pour élever leurs enfants. Si ces femmes se déclarent malgré tout retraitées, ce n'est semble-t-il pas parce qu'elles ont travaillé. Cette auto-définition comme retraitées serait plutôt liée à la situation de leur

conjoint ou à leur âge. À partir d'un certain âge, lorsque les enfants ne sont plus dans le ménage, se déclarer femme au foyer n'a peut-être tout simplement plus de sens. □

BIBLIOGRAPHIE

Blanpain N. et Pan Ké Shon J.-L. (1999), « La sociabilité des personnes âgées », *Insee Première*, n° 644.

Boarini R., Caillot L. et Le Clainche C. (2002), « Les opinions des Français en matière de retraites en 2000 et 2002 », *Études et Résultats*, Drees, n° 210.

Cloarec N. (2000), Les passages de l'emploi à la retraite, *Premières Synthèses*, Insee, n° 05-1.

Colin C. et Coutton V. (2000), « Le nombre de personnes âgées dépendantes », *Études et Résultats*, Drees, n° 94.

Conseil d'orientation des retraites (2001), « Retraites : renouveler le contrat social entre les générations, orientations et débats, premier rapport 2001 », *La documentation Française*.

Garner, Méda D. et Senik C. (2006), « La place du travail dans les identités », n° 395-396, *Économie et Statistique*, dans ce même numéro.

Gaullier X. (2002), « Retraites, préretraites et temps de la vie », *Droit social*, n° 2, pp. 147-157.

Groupe de réflexion sur l'approche biographique (1999), « Biographies d'enquêtes, bilan de 14 collectes biographiques », collection Méthodes et Savoirs, n° 3, Ined/PUF.

Hourriez J.-M., Legendre N. et Le Verre R. (2001), « La pauvreté monétaire des ménages de 1970 à 1997 – Plus de ménages pauvres parmi les salariés, moins chez les retraités », *Insee Première*, n° 761.

Houseaux F. (2003), « La famille, pilier des identités », *Insee Première*, n° 937.

Michaudon H. (2001), « Le cadre de vie des plus de 60 ans », *Insee Première*, n° 760.

Michaudon H. (2000), « L'engagement associatif après 60 ans », *Insee Première*, n° 737.

Molinié M.-F. et Volkoff S. (2003), « Départs à la retraite : les deux facettes de la « pénibilité » du travail », *Quatre pages*, Centre d'études de l'Emploi, novembre 2003.

Sédillot B. et Walraet E. (2002), « La cessation d'activité au sein des couples : y a-t-il interdépendance des choix ? », *Économie et Statistique*, n° 357-358, pp. 79-98, avec un commentaire de A. Bommier, « Les choix de départ en retraite : une affaire de famille », pp. 99-102.

Taddéi D. (2000), « Retraites choisies et progressives », collection Rapports du CAE, n° 21, Conseil d'analyse économique, *La documentation Française*.

LES QUESTIONS UTILISÉES DANS L'ENQUÊTE « HISTOIRE DE VIE »

Les questions suivantes ont été posées à tous les individus interrogés :

A – Quelle est votre situation actuelle ?

1. Exerce une profession, à son compte ou comme salarié, même à temps partiel, aide un membre de sa famille dans son travail même sans être rémunéré, est apprenti, stagiaire rémunéré, élève-fonctionnaire, intérimaire etc..
2. Chômeur (inscrit ou non à l'ANPE)
3. Etudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré
4. Militaire du contingent
5. Retraité (ancien salarié) ou préretraité
6. Retiré des affaires (ancien agriculteur, ancien artisan, ancien commerçant...)
7. Femme ou homme au foyer
8. Autre inactif (y compris les personnes ne touchant qu'une pension de réversion et les personnes invalides)

B – Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ?

1. Oui
 2. Non
 3. Ne sait pas
- Si oui, laquelle ?**

C – Parmi les thèmes que nous venons d'aborder, quels sont les trois qui vous correspondent le mieux ?

Si la personne ne comprend pas bien la question : qui permettent de dire qui vous êtes ?

Maximum 3 réponses (on tiendra compte de l'ordre des réponses).

1. Votre famille
2. Les lieux auxquels vous êtes attaché(e)
3. Votre métier, votre situation professionnelle, vos études
4. Vos amis
5. Une passion ou une activité de loisirs
6. Votre physique ou votre apparence
7. Un problème de santé, un handicap
8. Vos origines géographiques
9. Vos opinions politiques ou religieuses ou vos engagements
10. Rien de tout cela

Dans la partie biographique les questions suivantes étaient posées à tous les individus :

D – Nous allons maintenant évoquer les grandes étapes de votre vie professionnelle en passant en revue les différentes périodes d'au moins un an où vous avez travaillé et celles où vous n'avez pas travaillé.

Pour toutes les périodes où la personne travaillait : Quelle profession exerciez-vous ? Quel était votre statut ? Quelle était votre qualification ?

Lorsque la personne ne travaillait pas : Quelle était votre situation à ce moment là ?

2. Chômeur
3. Élève, étudiant
4. Militaire du contingent

5. Retraité
6. Retiré des affaires
7. Femme au foyer
8. Autre inactif
9. Alternance emploi/inactivité pendant plusieurs années
10. Plusieurs professions pendant moins d'un an à chaque fois sur une période de plus de deux ans

E – Nous avons reporté ensemble sur cette grille certains éléments de votre vie.

Si l'on tient compte maintenant de tous les aspects de la vie, y a-t-il des périodes de votre vie que vous considérez comme particulièrement bonnes ou au contraire particulièrement mauvaises ?

Si oui, lesquelles ?

F – Maintenant, si on tient compte seulement de vos revenus : Y a-t-il eu des périodes de votre vie où vous avez manqué d'argent ou d'autres où vous étiez particulièrement à l'aise ?

Si oui, lesquelles ?

G – Y a-t-il eu des événements personnels ou historiques qui ont eu une grande importance dans votre vie ? Si oui, lesquels, et quand ont-ils eu lieu ? Vous pouvez citer des événements dont nous avons déjà parlé ou d'autres dont nous n'avons pas parlé.

Les questions suivantes n'ont été posées qu'aux personnes se déclarant retraitées :

H – Au moment où vous êtes parti(e) à la retraite, diriez-vous que ? Pour les anciens salariés

Au moment où vous avez cessé votre activité professionnelle, diriez-vous que ? Pour les indépendants

1. Vous auriez aimé partir plus tard
2. Vous auriez préféré partir plus tôt
3. C'était le bon moment pour partir
4. Sans objet

I – À quel moment avez-vous pris votre retraite ?

Pour les anciens salariés

1. De manière anticipée
2. Dès que vous avez atteint l'âge minimum
3. Lorsque vous avez atteint l'âge maximum
4. Entre l'âge minimum et l'âge maximum
5. Sans objet

J – Lorsque vous avez arrêté de travailler, diriez-vous que la décision a été motivée essentiellement par ?
Pour les anciens indépendants

1. Des motifs économiques
2. Votre état de santé ou votre âge
3. Une occasion d'assurer votre succession qui se présentait
4. La pression de votre entourage
5. Un autre motif personnel

K – Aujourd’hui, vous sentez-vous avant tout :

1. « Nom de la dernière profession »
2. « Nom de la dernière profession » retraité(e)
3. Retraité(e) tout simplement
4. Autre

Si « autre », précisez ce que vous avez le sentiment d’être avant tout :

L – Vous arrive-t-il de regretter votre travail ?

1. Souvent
2. Parfois

3. Rarement
4. Jamais

M – Aujourd’hui, vous arrive-t-il encore d’utiliser dans la vie courante les compétences de votre « dernière profession » ?

1. Oui tous les jours
 2. Oui souvent mais pas tous les jours
 3. Oui parfois
 4. Non jamais
-

CODIFICATION DE LA CLASSE SOCIALE

Une codification des classes sociales déclarées de manière littérale par les personnes interrogées a été réalisée afin de regrouper les intitulés proches.

Les regroupements de classes sociales sont les suivants :

Regroupement retenu	Exemples d'intitulés des déclarations	Nombre	%
Ne sait pas		47	1,2
Moyenne	Normale, intermédiaire, ordinaire, moyen plus, moyen aisé, moyen moins, moyen en bas, Français moyen, milieu, ni riches, ni pauvres, haut de la moyenne, médiane, petite moyenne, très moyenne, pas de souci majeur, entre les deux, pas aisée mais confortable, pas dans le besoin, modeste moyenne, ouvrier classe moyenne, Français moyen ouvrier, bonne moyenne, moyenne privilégiée, moyen travailleur	1 575	39,2
Ouvrière	Ouvriers nantis, ouvriers privilégiés, ouvriers aisés, moyenne des ouvriers, ouvrier moyen, ouvrière basse, ouvriers populaires, ouvrier travailleur, ouvrière d'en bas,	951	23,7
Bourgeoisie	Notables, aristocrates, BOBO, BCBG, bourgeoisie intellectuelle, bourgeoisie privilégiée, petite bourgeoisie, moyenne bourgeoise	154	3,8
Défavorisée	Pauvres, bas, basse, démunis, exclus, inférieur à la moyenne, marginaux, oubliés, chômeurs, Rmiste, reclus, arnaqués, laissés pour compte, fauchés, rejetés, France d'en bas, faibles, non nantis, ras de terre, humbles, serf, gueux, petite classe, précaires, rejetés, smicards, désespérés, cas social, modeste, du bas ordinaire	348	8,7
Privilégiée	Riches, aisés, supérieur, supérieur à la moyenne, notables, décideurs, dirigeante, à la bonne classe, aisée cultivée, élevée, nantis, bien heureux, moyenne supérieure, moyenne privilégiée, jet set, moyenne à l'aise, normale aisée, vit bien	311	7,7
Groupe professionnel			
Travailleurs	Actifs, salariés, ceux qui travaillent, laborieuse, travailleur moyen	93	2,3
Cadres	Cadre moyen, cadre supérieur, cadre intellectuel, cadre dirigeant	84	2,1
Agriculteurs	Paysans, terre, cultivateur, femme d'agriculteur	54	1,3
Indépendants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, entrepreneur, employeur, milieu libéral, patron	34	0,9
Employés	Employé moyen, classe moyenne des employés	27	0,7
Retraités	Retraités classe moyenne	22	0,5
Etudiants	Étudiant aisé	13	0,3
Fonctionnaires	Fonctionnaire, épouse de fonctionnaire	16	0,4
Groupe social			
Prolétaires	Prolétariat	23	0,6
Peuple	Populaire	25	0,6
Citoyen	Bon Français, citoyen moyen, bon citoyen	10	0,3
Intellectuels	Scientifique, universitaire, enseignant, artistes, spectacle, supérieure et intellectuelle, futur jeune diplômé, qui a fait des études	40	1
Immigrés		6	0,1
Autre		183	4,6